

DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Je, Sarah Desilets-Rousseau membre en règle du Syndicat des communications de Radio-Canada (FNCC-CSN) déclare que je pose ma candidature pour faire partie du comité de négociation pour le renouvellement de la convention collective.

Mon statut est (veuillez indiquer si vous êtes permanent, temporaire ou contractuel) :

permanent

Je travaille pour la station de (veuillez choisir une des stations suivantes : Matane, Moncton, Montréal, Québec, Rimouski, Rouyn-Noranda, Saguenay, Sept-Îles, Sherbrooke, Trois-Rivières) :

Trois-Rivières

Signature

Sarah Desilets-Rousseau

Date

20 janvier 2021

## CURRICULUM VITAE

Fonction occupée à Radio-Canada : Journaliste

Année d'embauche : 2016

Expérience(s) syndicale(s) ou fonction(s) syndicale(s) occupée(s) :

Membre du Barreau du Québec, Barreau 2011

Présidente du syndicat de la station radio de Cogeco à Trois-Rivières (2015-2016). Durant mon mandat, nous avons négocié et signé la nouvelle convention collective. J'étais de facto sur le comité de négociation.

## MESSAGE ÉLECTORAL

### Pourquoi vous présentez-vous?

Je souhaite pouvoir participer de façon active à ce que je crois être un moment crucial dans l'histoire de notre nouveau syndicat. Moment crucial, parce que maintenant que la fusion des trois syndicats est derrière nous, on se doit d'aller chercher des gains et de montrer une position de force pour les négocier. Tout ça en plus de maintenir nos acquis, chèrement gagnés par des gens qui ont travaillé fort pour nous tous, depuis la création de Radio-Canada. Pour ça, il faudra se montrer plus unis que jamais devant l'employeur, ce que j'ai à coeur.

### Que croyez-vous pouvoir apporter au SCRC et à ses membres en vous présentant?

Je crois d'abord que ma formation et mon expérience d'avocate me permettent de comprendre les rouages derrière la rédaction et la négociation d'une convention collective. Je pourrai aussi être en mesure de distinguer rapidement les nuances dans le Code canadien du travail et dans les textes du projet de convention et de ses amendements que nous rédigerons ou qui nous seront présentés par l'employeur, parfois à la dernière minute. Aussi, puisque j'ai déjà participé à la négociation d'une convention collective, j'en connais les étapes et le déroulement.

### Message électoral :

Être journaliste sur les ondes de Radio-Canada (radio, télé, web) est pour moi un immense privilège que je ne prends pas à la légère. Vous représenter, dans ce mandat ponctuel, serait aussi un très grand privilège. J'aimerais sincèrement que vous m'accordiez la possibilité de participer au maintien et à l'amélioration de nos conditions de travail. Pour pouvoir continuer d'offrir à la population un journalisme de qualité, avec des employés qualifiés, créatifs et compétents, il faut que nos conditions de travail, tous corps de métiers confondus, soient à la hauteur de notre expérience et de nos talents, qu'on soit permanent, temporaire, qu'on vienne de Montréal ou des régions. Pour continuer d'être fiers de travailler pour le diffuseur public et pour attirer chez nous les meilleurs. Nous sommes, les médias, un des piliers de la démocratie, il ne faut pas l'oublier. Les dernières années aux États-Unis et la crise des médias nous rappellent l'importance de notre rôle dans la société.

## CODE D'ÉTHIQUE DU CANDIDAT

Poser sa candidature à une fonction au sein du comité de négociation du SCRC doit s'inscrire à l'intérieur d'une démarche profondément syndicale où le respect des personnes, de leurs idées et de leur engagement interdit le recours à des procédés, des propos, des écrits ou des moyens qui viendraient à l'encontre des principes qui guident notre action syndicale.

Les propos ou écrits injurieux, racistes ou de mauvais goût, les attaques personnelles ne peuvent être tolérées à quelque moment que ce soit et particulièrement à l'occasion des élections à un poste de nature syndicale.

Il faut constamment garder à l'esprit que même si les idées sont véhiculées par des humains, le débat, y compris en période électorale, en demeure un d'idées et non de personnes. Ne pas respecter ce principe nuirait à la vie démocratique du syndicat et pourrait avoir des effets dévastateurs.

Par la présente, je, soussigné-e, Sarah Desjardis-Rousseau briguant un poste électif au sein du comité de négociation, déclare avoir l'intention de mener un débat d'idées dans le respect d'autrui et dans un esprit de camaraderie tout en gardant à l'esprit que le débat politique dans lequel je m'engage met en cause des candidats ayant un objectif commun, soit la représentation des employés de la Société Radio-Canada/CBC.

Je déclare que j'éviterai à tout prix de verser dans les attaques personnelles, les propos marqués d'incivilité ou d'irrespect, à défaut de quoi des sanctions pourraient être imposées.

Je suis conscient que mes paroles et mes actions, advenant que je sois élu-e, auront un impact sur le climat de travail au sein du comité de négociation et j'affirme ma volonté de me comporter de manière à favoriser la collaboration plutôt que la confrontation dans le cadre de l'élection.

ET J'AI SIGNÉ, à Trois-Rivières, le 21 e jour du mois de Janvier de l'an 2021.

